



**Plan Local d'Urbanisme
de
Distroff**



Plan des servitudes

Echelle : 1/5000e

APPROBATION DE L'ELABORATION DU P.L.U.
13/03/2009
APPROBATION DE LA REVISION GENERALE DU P.L.U.
28/09/2022
APPROBATIONS DE REVISIONS ALLEGES
APPROBATIONS DE MISES EN COMPATIBILITE
APPROBATIONS DE MODIFICATIONS
APPROBATIONS DE MODIFICATIONS SIMPLIFIEES
APPROBATIONS DE MISES A JOUR

4.5

Atelier A4 architecture et urbanisme durables
Noëlle VIX-CHARPENTIER architecte D.P.L.G.
2 bis rue La Fayette 57000 METZ - Tél : 03 87 76 02 32
E-mail : mvc@atelier-a4.archi - Web : www.atelier-a4.archi

Les tracés sont approximatifs et n'ont été représentés que pour information. Pour obtenir les tracés exacts des servitudes, il est conseillé de s'adresser aux services responsables.

Légende

- Limite du ban communal
- Bois-Forêt - Bois et forêts soumis au régime forestier
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques HT (couloirs de zonage du réseau > 45 kV)
- T1 - Servitudes relatives aux réseaux de chemins de fer